



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CONTRAT D'OBJECTIFS 2008 - 2011

Entre

le **Lycée professionnel l'ODYSSEE à PONT DE CHERUY** représenté par son chef d'établissement et autorisé par délibération du conseil d'administration en date du **26/06/2008**

et

le Recteur de l'académie de Grenoble,

Il est convenu qu'ont été validées :

1 - Le diagnostic de l'établissement :

Le lycée professionnel l'Odyssée vit au quotidien un isolement géographique administratif. Nettement plus proche de Lyon (30 kilomètres), nous sommes rattachés à Grenoble. **Les déplacements sont longs et impossibles en dehors des véhicules particuliers.** L'agglomération Pontoise est très mal desservie par les transports en commun : aucune gare ferroviaire, réseau des transports collectifs peu développés et orientés sur l'agglomération lyonnaise. **Certains personnels arrivent avec une nomination par défaut.**

Ainsi, nos élèves choisissent souvent une orientation géographique de proximité au détriment d'un véritable projet professionnel. Les élèves d'autres agglomérations ont des difficultés pour être scolarisés chez nous, par manque de moyens de transports et de structures d'hébergement. **Cela explique un faible taux d'attractivité, mais qui est stable. Malgré cela les résultats aux examens sont bons (égaux ou supérieurs à la moyenne académique).**

L'histoire industrielle, avec le besoin de main d'œuvre peu qualifiée, et toutes les vagues d'immigration depuis le début du 20^e siècle compose une population cosmopolite, le métissage est harmonieux. Cela explique pourquoi nous sommes en réseau d'éducation prioritaire, mais un REP mi-rural, mi-urbain. La réussite scolaire n'est pas une priorité pour les familles, d'autant que nous sommes dans un bassin où il est encore possible de trouver des emplois non qualifiés (aéroport et logistique). Par contre aucun problème de violence urbaine.

2 - Les objectifs opérationnels et la stratégie pour les atteindre :

Objectif n°1 : L'orientation en lycée professionnel n'est pas toujours vécue positivement par les élèves. D'où la nécessité de leur redonner confiance afin d'augmenter leurs chances de réussite scolaire et leur intégration professionnelle. Nous désirons former des citoyens respectueux.

Pour cela, plusieurs pistes de travail :

- Mettre l'élève dans des situations positives en s'appuyant sur l'enseignement professionnel.
- Développer l'estime de soi au travers de l'utilisation des moyens d'expression, pour prendre conscience de ses compétences. (axe 1 du socle)
- Encourager la prise d'initiative dans la vie du lycée lors d'opérations citoyennes. (axe 6B du socle)
- Faire découvrir et comprendre de manière concrète les règles de fonctionnement de notre société et leur utilité.
- Mieux maîtriser les moyens d'information et de communication pour permettre une analyse. (axe 4 du socle)

Objectif n°2 : Développer une image positive du lycée auprès de nos institutions, des collectivités locales et territoriales, ainsi que des partenaires économiques et associatifs.

Afin d'atteindre cet objectif, nous orienterons notre travail sur :

- ❑ La création et le développement de partenariats. (axe 7B)
- ❑ L'amélioration de notre communication externe.

Objectif n°3 : En dehors du lycée, nos élèves ne fréquentent que rarement les sites culturels. (axe 5 du socle) Sur l'agglomération, le seul site permanent est un cinéma. Par conséquent, nous désirons initier nos élèves à toutes formes de culture en :

- ❑ Les conduisant sur des sites culturels
- ❑ Invitant des professionnels de la culture au lycée
- ❑ Réalisant des productions artistiques à présenter publiquement.

3 -Les indicateurs retenus :

Indicateurs retenus	Valeur de départ	Valeur cible
Maintenir les résultats aux examens au niveau académique		
Diminuer le nombre de démissions en cours d'année	16	10
Empêcher toute sortie du système sans solution	10	5
Augmenter le nombre d'élèves qui participent aux instances de vie du lycée	5	10
Augmenter le nombre de familles participant aux instances du lycée	5	10
Développer le nombre de rencontres entre les anciens et les élèves actuels	4	8
Augmenter l'attractivité (nombre de vœux 1) en première année de BEP	0.8	1.1
Augmenter le nombre d'élèves de 3°		
- présents en mini-stage	15	25
- lors des opérations portes ouvertes	45	70
Développer le nombre d'actions sur les liaisons écoles entreprises	2	5
Développer notre site internet en mesurant		
- le nombre de documents mis en ligne	Nouveau	1 par mois
- le nombre de visiteurs annuels	nouveau	300
Favoriser le nombre de sorties culturelles par classe et par an	7	14

En conséquence de quoi, le recteur s'engage à soutenir les actions retenues dans les conditions précisées en annexe 1.

L'établissement s'engage à fournir, à la fin de chaque année scolaire, un compte-rendu synthétique de la mise en œuvre du présent contrat

Sont listées en annexe 2 les actions envisagées par l'établissement ainsi que les actions soutenues dans le cadre de ce contrat.

**Le Recteur de l'académie
de Grenoble**

Le chef d'établissement

**L'Inspectrice d'académie,
Directrice des services départementaux
de l'Education nationale**

Jean SARRAZIN

Luc BODET

Monique LESKO

CONTRAT D'OBJECTIFS 2008-2011

Etablissement : Lycée professionnel l'Odyssée, Pont de Chéruy

Annexe 1 :

Des moyens spécifiques seront attribués chacune des trois années du contrat.

Sous réserve des contraintes de l'annualité du budget, ils sont fixés annuellement à :

300€. au titre du programme LOLF Vie de l'élève

2780€. au titre du programme LOLF 2nd degré public

345..... heures supplémentaires effectives.

Annexe 2

1 - Liste des actions retenues au titre du contrat d'objectif :

- Action 1 : Améliorer l'estime de soi et la motivation à l'aide de l'expression théâtrale**
- Action 2 : « Ca presse à l'Odysée » ou l'éducation aux médias.**
- Action 3 : La citoyenneté par la prévention (santé sécurité routière et développement durable)**

2 –Liste des autres actions retenues au titre du projet d'établissement :

- Action 4 : Echange franco- italien autour des entreprises et des métiers pour une meilleure orientation des 3DP6.**

3 – Liste des actions financées par d'autres partenariats institutionnels ou cofinancées

Ces 4 actions ont fait l'objet d'une demande de co-financement auprès de la Région et ont une partie de financement par l'établissement bien sûr.

Les actions du contrat d'objectifs ont un co-financement avec le REP Rhône Bourbre.

Les actions 1 et 3 sont également co-financées par la MILDT et la Préfecture pour la sécurité routière (dans le cadre du PDASR).

L'action 4 a un co-financement du conseil général et de la mairie de Pont de Chérury.